



L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA MAYENNE

RECRUTE

Son équipe d'animation pour sa saison d'hiver

Du 10 au 19/12/20 & du 03/01/2021 au 09/04/2021

Être disponible pour une formation « animer des temps de vie quotidienne et des temps de découverte du milieu montagnard » sur le centre du 06 au 08 décembre.

Préambule

Bien entendu l'ensemble des missions et conditions d'emploi de cette annonce sont amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire et des cadres réglementaires en vigueur sur les différents projets mise en œuvre durant la saison.

A la fois les dates, les conditions de travail et le rôle demandés aux animateurs/trices recrutés peuvent évoluer, l'équipe des PEP53 aura à cœur de tenir informé les personnes postulant et/ou étant recrutées en temps voulu de ces évolutions.

Présentation de la structure

Le centre des Mainiaux de l'ADPEP 53 est un centre éducatif permanent de découverte œuvrant pour un projet d'Éducation Populaire axé sur la solidarité, la laïcité et l'égalité. A ce titre, l'association organise tout au long de l'année des classes transplantées, des colonies de vacances, des séjours vacances familles.

Plus d'information sur le site internet de l'AD PEP 53 : www.pep53.fr

L'équipe permanente du centre est composée d'un directeur, de deux adjoints de direction et d'un chef de cuisine, d'une animatrice EEDD et d'un agent technique. Cette équipe est complétée en saison d'hivers par 8 animateurs/trices de vie quotidienne et 7 personnels de cuisine-service-entretien. La découverte de l'environnement montagnard, la pratique d'activités de pleine nature, le vivre ensemble constituent les fondements du projet pédagogique du centre des Mainiaux.

Profil de poste :

L'animateur/l'animatrice sera chargé :

- De l'animation des temps de vie quotidienne
- De l'animation des temps d'activités et des veillées
- De concevoir et mettre en place des projets d'animation
- De garantir la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis ; incluant la mise en œuvre du protocole sanitaire en vigueur au moment de l'accueil
- De prendre part à l'organisation de la vie collective en s'assurant de la prise en compte de chaque individu

Sur les projets scolaires :

- De mettre en place le projet de classe de l'enseignant en respectant le projet éducatif de l'association
- D'assurer une bonne communication avec l'enseignant

Sur les projets colonies de vacances

- D'assurer la prise en compte de l'enfant dans la construction de son projet de vacances
- D'accompagner et d'animer des balades à ski sur le domaine skiable
- Possibilité de prendre part à la direction des séjours colonies de vacances avec l'accompagnement de l'équipe du centre

Compétences requises :

- Travail en équipe
- Relationnel de qualité avec les enfants et les adultes
- Bonne anticipation et organisation
- Savoir animer tous les temps de la vie quotidienne
- Connaissances du milieu montagnard appréciées
- Aptitude à travailler et à vivre en moyenne montagne dans un environnement isolé
- Connaissance du monde associatif et de l'Éducation Populaire

Diplômes et expériences demandés :

- BAFA et PSC1 ou AFPS exigé
- BPJEPS et BAFD souhaité
- Expérience en animation de classe de neige souhaitée

Conditions salariales :

- Poste à plein temps 35h/sem en CDD saisonnier, possibilité de loger sur le centre

Indice 255+5 de la convention collective de l'animation socio-culturelle

Base brut mensuelle : 1600 € (à la valeur du point du 01/01/20)

La priorité sera donnée aux candidats et candidates disponibles sur l'ensemble des périodes et basés dans les Pays de la Loire ou Rhône-Alpes

Merci d'adresser une lettre de candidature et un CV avant le 30 septembre 2020 en précisant le poste visé et vos disponibilités :

**Monsieur le Directeur
Centre Les Mainiaux
Le Collet d'Allevar
38580 ALLEVAR**

Ou par mail : centresmainiaux@lespep53.org

Les entretiens se dérouleront **en présentiel** le 6 octobre à Laval et le 15 octobre sur le centre au Collet d'Allevard.

N.B : s'agissant de contrat professionnel, les frais de déplacement pour l'entretien et pour la prise de poste sont à charge des candidats. Renseignez-vous auprès de votre Pôle emploi pour connaître les aides possibles pour ces déplacements.